

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 15/012/2008 – ÉFAI

5 mars 2008

AU 61/08 Craintes pour la sécurité

**ISRAËL / TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS
de la bande de Gaza**

La population civile palestinienne

Les Forces de défense d'Israël (FDI) ont tué plus d'une centaine de Palestiniens lors d'une incursion dans la bande de Gaza qui a duré cinq jours, et qui s'est terminée le 3 mars. Parmi les victimes figurent un grand nombre d'activistes palestiniens ayant participé à des attaques contre Israël, mais la moitié au moins seraient des civils sans armes qui n'ont pris part à aucun combat, dont 25 enfants au moins. Le Premier ministre israélien Ehoud Olmert aurait déclaré qu'une telle opération militaire pourrait se répéter si les groupes armés palestiniens poursuivaient leurs tirs de roquettes sur Israël. Amnesty International craint qu'à défaut de fortes pressions internationales sur le gouvernement israélien, de nouvelles attaques d'une force inconsidérée et disproportionnée ne fassent davantage de morts au sein de la population civile.

Depuis le début de l'année, 230 Palestiniens, dont de nombreux civils, ont été tués dans des attaques israéliennes contre la bande de Gaza. Le gouvernement israélien affirme que celles-ci visent les activistes en représailles aux centaines de tirs de roquettes effectués depuis Gaza par des groupes armés palestiniens contre des civils dans des villes du sud d'Israël. Un civil israélien a été tué le 27 février et des dizaines d'autres ressortissants israéliens ont été blessés par ces tirs. Il n'en reste pas moins que les récentes ripostes des FDI ont un caractère disproportionné et qu'elles vont au-delà des mesures que les autorités israéliennes sont en droit de prendre pour répondre aux tirs de roquettes des groupes armés palestiniens.

Le ministre israélien de la Défense Ehoud Barak aurait par ailleurs déclaré le 2 mars qu'Israël envisageait la possibilité de recourir à l'artillerie contre les sites palestiniens de lancement de roquettes, même si ceux-ci étaient situés dans des zones habitées de la bande de Gaza. Le recours à de telles méthodes ferait de manière quasi-certaine de nouveaux morts parmi la population civile palestinienne de la bande de Gaza.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Israël impose un blocus à la bande de Gaza depuis la prise de pouvoir du Hamas par la force dans cette région, en juin 2007. Ce bouclage empêche pratiquement tout mouvement de personnes et de biens vers et depuis Gaza, et nul ne peut quitter la bande sans autorisation des autorités israéliennes. Ces autorisations sont très rares et de nombreux blessés et malades se voient toujours refuser le passage. Les biens entrant dans la bande de Gaza font l'objet de restrictions strictes, tandis que les exportations sont pour l'immense majorité prohibées. Dans un rapport daté du 3 mars, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que les hôpitaux prenant en charge les centaines de personnes blessées dans les récentes attaques israéliennes manquent d'équipements médicaux adaptés en état de marche. Toujours d'après ce rapport, le ministère de la Santé à Gaza indique que les principales pharmacies seraient en rupture de stock pour 85 médicaments essentiels surtout utilisés dans les blocs opératoires et pour les interventions d'urgence. Le 4 mars, des organismes des Nations unies ont fait savoir que 30 des 87 ambulances ne pouvaient fonctionner faute de carburant ; par ailleurs, les hôpitaux ne disposent plus que de quatre jours de réserves de fioul pour leurs générateurs.

Les autorités israéliennes justifient leurs attaques et blocus du fait de la poursuite des tirs de roquettes effectués par des groupes armés palestiniens depuis la bande de Gaza vers le sud d'Israël, où ils mettent des civils israéliens en danger. Amnesty International renouvelle ses appels aux groupes armés palestiniens afin qu'ils cessent de telles attaques contre des civils, et continue de prier le Hamas et l'Autorité palestinienne d'empêcher ces tirs et d'amener leurs auteurs à rendre des comptes.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par les déclarations de hauts responsables civils et militaires, ainsi que de personnalités politiques d'Israël qui ont fait part de leur intention de poursuivre, voire d'intensifier, les attaques contre la bande de Gaza, après de récentes opérations qui auraient tué plus d'une centaine de Palestiniens, dont au moins cinquante civils ;
- rappelez au gouvernement israélien que les attaques frappant des civils de manière disproportionnée sont illégales aux termes du droit international humanitaire, et qu'il est de sa responsabilité de protéger la population civile de Gaza ;
- appelez Israël à veiller à ce que les blessés graves nécessitant des soins spécialisés introuvables dans la région soient autorisés à se rendre dans des établissements adaptés en dehors de la bande de Gaza ;
- demandez aux autorités israéliennes de mener sans délai des investigations impartiales sur les homicides de civils, de rendre les conclusions de ces enquêtes publiques et de traduire en justice toute personne présumée responsable de violations du droit international humanitaire.

APPELS À :

Autorités israéliennes

Premier ministre d'Israël :

Ehud Olmert

Prime Minister

Office of the Prime Minister

3 Kaplan Street

PO Box 187

Kiryat Ben-Gurion

Jerusalem 91919, *via* Israël

Fax : +972 2 566 4838

Courriers électroniques : roh@pmo.gov.il, pm_eng@pmo.gov.il

Ministre de la Défense :

Ehud Barak

Deputy Prime Minister and Minister of Defense

Ministry of Defence

37 Kaplan Street

Hakirya

Tel Aviv 61909, Israël

Fax : +972 3 691 6940, +972 3 696 2757, +972 3 691 7915

Courriers électroniques : minister@mod.gov.il

Autorités palestiniennes

dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- exhortez les responsables du Hamas dans la bande de Gaza à empêcher les groupes armés palestiniens basés sur ce territoire d'effectuer sans discernement des tirs de roquettes contre Israël.

Gouvernement de facto du Hamas dans la bande de Gaza

Responsables du Hamas à Gaza :

Mr Ismail Haniyeh and Dr Mahmoud Zahar

Fax : + 970 8282 2159, + 970 8284 5040, + 970 8286 8971

Courriers électroniques : ihaniyyeh@hotmail.com

Formule d'appel : Dear Mr Haniyeh and Dr Zahar, / Messieurs,

- priez instamment le président de l'Autorité palestinienne d'appeler la branche armée du Fatah – les Brigades des martyrs d'Al Aqsa – basée à Gaza à cesser immédiatement les tirs de roquettes contre Israël.

Président de l'Autorité palestinienne

Mahmoud Abbas

Fax : +972 2 296 1370, +972 2 296 3179

Formule d'appel : Dear President Abbas, / Monsieur le Président,

COPIES aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.